



# ACTION EN DISTRACTION POUR REVENDIQUER DROIT DE PROPRIETE

Par **Bernie92**, le **29/08/2015** à **15:22**

UN BIEN A ETE ACHETE AVEC LES PRODUITS D'UNE INDIVISION. SEUL L'UN  
DES INDIVISAIRE APPARAIT A L'ACTE DE VENTE DU BIEN QUI EST SAISI  
DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE FISCALE.  
LES 2 AUTRES INDIVISAIRES VEULENT INTENTER UNE ACTION EN DISTRACTION  
CAR LE NOTAIRE NE LEUR A PAS REMIS LORS DE LA VENTE  
MAIS L'A ADRESSE DIRECTEMENT AU NOTAIRE VENDEUR SANS LES INTEGRER  
DANS UNE INDIVISION QUI AURAIT DU ETRE AUTOMATIQUE.  
LA FICHE DU NOTAIRE EST TRES PRECISE SUR L'UTILISATION DES FONDS QUI A EU  
LIEU CONCOMMITAMENT.  
CETTE ACTION EST ELLE EFFICACE POUR ENRAYER CETTE VENTE AUX  
ENCHERES  
MERCI DE NOUS ECLAIRER